

**Province de Québec**  
**Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase**  
**Comté Matapédia**

Séance du conseil de la municipalité de la Paroisse Saint-Damase, Comté Matapédia, tenue au sous-sol du bureau municipal le lundi 1<sup>er</sup> février 2016 à dix-neuf heures trente (19 h 30), à laquelle étaient présents, Monsieur Jean-Marc Dumont, maire, mesdames et messieurs, Marjolaine Dubé D'Astous, Mélanie Bélanger, Martin Carrier, Chantal Gendron, Johanne Caron et Mario Gendron tous conseillers de cette municipalité formant quorum sous la présidence du maire.

Ouverture de la séance  
Résolution 17-16

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement de procéder à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Adoptée

Lecture de l'ordre du jour, adoption  
Résolution 18-16

L'ordre du jour est lu, adopté et tenu ouvert sur proposition de la conseillère Johanne Caron, appuyé du conseiller Martin Carrier et résolu unanimement.

Adoptée

Procès-verbal, adoption  
Résolution 19-16

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit approuvé et signé.

Adoptée

Rencontre avec les représentants du Comité des Loisirs  
Résolution 20-16

Suite aux discussions avec les élus municipaux et les représentants du comité des Loisirs concernant l'organisation de la fête de l'hiver et différents dossiers.

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement de verser un montant de 3 500 \$ comme contribution financière à l'Association Sportive de St-Damase. Cette dépense sera affectée au poste de GL 02 70190 970 comme prévu aux prévisions budgétaires.

Adoptée

Adhésion au URLS du Bas-Saint-Laurent  
Résolution 21-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Mélanie Bélanger et résolu que la municipalité adhère à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2016.

Adoptée

Utilisation d'un bureau municipal par l'employé touristique  
Résolution 22-16

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bélanger, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité accepte de prêter un bureau dans l'édifice municipal les mercredis et au besoin pour l'employé touristique pour la saison estivale 2016 et mettre à sa disposition les équipements informatiques. L'employé sera sous la responsabilité de la Corporation de Développement et d'Urbanisme. Advenant que le bureau soit déjà utilisé par un employé municipal ou de son représentant, l'employé touristique devra utiliser le sous-sol de l'édifice municipal.

Adoptée

Télus Contrat de service, numéro E9318  
Résolution 23-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement que :

- ▶ la municipalité de la Paroisse de Saint-Damase ne renouvellera pas le contrat de service E9318 avec Télus venant à échéance le 20 mars 2016.

- ▶ la municipalité continuera d'utiliser les services après la date d'échéance du contrat, mais sur une base mensuelle, au taux applicable à ce moment.

Adoptée

Système de visioconférence dans la bibliothèque municipale  
Résolution 24-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité ne fasse pas l'acquisition d'un système de visioconférence pour la bibliothèque municipale de Saint-Damase.

Adoptée

Nommer un élu municipal pour le dossier  
d'embauche d'une ressource en loisir

Madame Mélanie Bélanger conseillère responsable des loisirs est désignée pour assister à la rencontre prévue le 9 février dans le cadre du projet d'embauche d'une ressource en loisir pour 2017.

Plan de déplacement-programme À pied, à vélo  
Résolution 25-16

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité accepte le plan de déplacement pour le programme À pied, à vélo, ville active présenté à la séance.

Adoptée

Enrichissement Musique  
Polyvalente de Sayabec  
Résolution 26-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par le conseiller Mario Gendron de verser une contribution financière de 50 \$ à la Polyvalente de Sayabec pour le programme « Enrichissement Musique »

Adoptée

Demande du Club VTT Mitis inc.  
Résolution 27-16

La présidente du Club VTT Mitis inc. informe la municipalité qu'à compter de l'an 2017 le trajet utilisé par les propriétaires de VTT sera interdit par le Ministère des Transports puisqu'à l'intersection du Rang 7 Est et de la Rte 297 la visibilité est insuffisante.

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement de demander une rencontre avec le Ministère des Transports pour discuter du dossier et trouver une solution pour que le trajet de VTT soit maintenu.

Adhésion au programme de gestion environnementale  
Résolution 28-16

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité adhère au programme de gestion environnementale avec Pièces d'Auto Sélect.

Adoptée

Achat d'un gyrophare et d'une radio pour le tracteur TV145  
Résolution 29-16

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bélanger, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité autorise l'achat d'un gyrophare et d'une radio pour le tracteur TV 145.

Adoptée

Vente du petit 45° usagé  
Résolution 30-16

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bélanger, appuyé par la conseillère Johanne Caron et résolu unanimement que la municipalité vende le petit 45° usagé pour la somme de 50 \$.

Adoptée

Fournaise électrique au garage municipal  
Résolution 31-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité demande une estimation pour l'achat et l'installation d'une fournaise électrique au garage municipal.

Adoptée

Appel d'offres sur invitations pour l'achat et la pose  
de lampadaires dans le parc  
Résolution 32-16

Il est proposé par la conseillère Johanne Caron, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement que la municipalité procède à l'appel d'offres sur invitations pour l'achat et la pose de trois lampadaires et poteaux dans le parc.

Adoptée

Comptes du mois  
Résolution 33-16

FOURNISSEUR	# FACT	DESCRIPTION	TOTAL
<b>ADMINISTRATION</b>			
Desjardins Financiere	50 116	Assurance salaire	478.14 \$
Alyson Design & Mult.	158 411	conception du site internet	1 255.00 \$
AES Électrique inc.	1450	réinstaller système d'alarme	278.61 \$
Kopilab	179 616	pour contrat de photocopies	156.75 \$
ADMQ	4911	renouvellement cotisation	790.69 \$
Bureau de la publicité	3 423 001	avis de mutation	12.00 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 971.19 \$</b>
<b>VOIRIE MUNICIPALE-SQ-INCENDIE</b>			
Pétroles BSL	39 890 430	huile à chauffage	267.05 \$
Pétroles BSL	39 786 464	huile à chauffage	249.25 \$
Pétroles BSL	39 651 162	huile à chauffage	304.08 \$
Richard Poirier et Frères	44 432	vérifier fournaise à l'huile	315.03 \$
MRC de la Matapédia	15 770	quote-part incendie	5 555.29 \$
Alimentation St-Damase	231 504	essuie-tout, piles	10.33 \$
<b>TOTAL</b>			<b>6 701.03 \$</b>
<b>DÉNEIGEMENT ET ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION</b>			
Centre du Camion Denis	91 396	filtrer, clé à air	126.87 \$
Centre du Camion Denis	91 272	moteur de chaufferette	177.13 \$
Pétroles BSL	39 651 000	diesel	982.54 \$
Pétroles BSL	39 829 025	diesel	1 408.18 \$
Pétroles BSL	39 963 316	diesel	1 510.56 \$
Pétroles BSL	39 741 725	diesel	2 138.52 \$
Pièces d'Auto Sélect	25 120 227	graisse	83.76 \$
Pièces d'Auto Sélect	25 119 368	miroir	24.72 \$
Pièces d'Auto Sélect	25 119 323	écrous, boulons, gants, huile	130.96 \$
Pièces d'Auto Sélect	25 119 574	batterie master	50.15 \$
Pièces d'Auto Sélect	25 119 613	écrous blocage	6.49 \$
Macpek	40 173 298	tensionneur élastique	46.15 \$
Équipements Sigma	42 862	3 lames block	784.15 \$
Équipements Sigma	43 249	3 lames block	784.15 \$
Équipements Sigma	44 245	10 bits	201.98 \$
Équipements Sigma	40 314	boulon, lames, sabots, peignes	1 130.00 \$
André Roy Électrique	5554	changer ballast luminaire	136.96 \$
La Matapédienne	31 268	Alternateur TV140	653.92 \$
<b>TOTAL</b>			<b>10 377.19 \$</b>
<b>AQUEDUC ET ÉGOUT</b>			
Laboratoire BSL	58 102	analyse eau potable	127.12 \$
Automation D'Amours inc	22 139	installation antivirus	107.67 \$
Laboratoire BSL	58 103	analyse eaux usées	201.57 \$
<b>TOTAL</b>			<b>436.36 \$</b>

<b>RÉCUPÉRATION ET ORDURES</b>			
MRC de la Matapédia	15 788	quote-part matières résiduelles	<b>6</b> <b>252.27 \$</b>
Conciergerie d'Amqui	124 256	collecte suppl. des vidanges	<b>574.88 \$</b>
Conciergerie d'Amqui	124 399	collecte et transport	<b>1 720.62 \$</b>
<b>TOTAL</b>			<b>8</b> <b>547.77 \$</b>
<b>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</b>			
<b>TOTAL</b>			
<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE</b>			
Pétroles BSL	39 742 314	huile à chauffage	<b>204.25 \$</b>
Pétroles BSL	39 651 171	huile à chauffage	<b>215.46 \$</b>
Pétroles BSL	39 931 823	huile à chauffage	<b>218.68 \$</b>
Matériaux G. Ouellet	100 810	crédit sur matér., balai, cadenas	<b>(18.95 \$)</b>
Matériaux G. Ouellet	100 756	poignée salle paroissiale	<b>120.18 \$</b>
<b>TOTAL</b>			<b>739.62 \$</b>
<b>TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT ET FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>0.00 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES MOIS COURANT</b>			<b>29 773.16 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT</b>			<b>0.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DU MOIS</b>			<b><u>29 773.16 \$</u></b>

Il est proposé par la conseillère Johanne Caron, appuyé par la conseillère Mélanie Bélanger et résolu unanimement que ces comptes soient approuvés et payés.

Je soussignée, Colette D'Astous, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Saint-Damase certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces comptes.

Adoptée

Employés municipaux-chemin d'hiver  
Résolution 34-16

Il est proposé par la conseillère Johanne Caron, appuyé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement de prévoir une rencontre avec les employés municipaux, messieurs Ghislain Caron et Laurent Michaud.

Adoptée

Levée de la réunion  
Résolution 35-16

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron de clore la séance à 21 h 47.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Jean-Marc Dumont, maire

\_\_\_\_\_  
Colette D'Astous, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jean-Marc Dumont, maire